



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-préfecture du Havre  
Bureau de l'action économique  
et de la cohésion sociale**

**Arrêté du 6 octobre 2021 fixant la liste des candidats aux élections des membres de la chambre de commerce et d'industrie de la région Normandie et de la chambre de commerce et d'industrie territoriale Seine Estuaire**

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- Vu le code de commerce, et notamment ses articles R 713-1, R 713-8 et R 713-9 ;
- Vu le code électoral ;
- Vu le décret du Président de la République du 1<sup>er</sup> avril 2019 nommant M. Pierre-André DURAND en qualité de préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 21-085 du 24 septembre 2021 portant délégation de signature à Mme Vanina NICOLI sous-préfète du Havre ;
- Vu L'arrêté du 18 mars 2021 portant convocation des électeurs et relatif au dépôt des candidatures pour l'élection des membres des chambres de commerce et d'industrie ;
- Vu la circulaire du ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des petites et moyennes entreprises du 22 juin 2021, relative à la mise en œuvre de l'élection des membres des chambres de commerce et d'industrie ;

*Sur proposition de la sous-préfète du Havre,*

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Les candidats isolés et les groupements de candidats aux élections des membres de la chambre de commerce et d'industrie de la région Normandie et des membres de la chambre de commerce et d'industrie territoriale Seine Estuaire, dont les déclarations de candidature ont été enregistrées à la sous-préfecture du Havre, sont arrêtés conformément aux tableaux ci-annexés.

**Article 2** – Mme la sous-préfète du Havre, M. le président de la chambre de commerce et d'industrie régionale et Mme la présidente de la chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché en préfecture, en sous-préfecture, à la chambre de commerce et d'industrie territoriale Seine Estuaire, à la chambre de commerce et d'industrie de la région Normandie et dans chaque greffe de juridiction de première instance compétente en matière commerciale dans la circonscription de la chambre de commerce et d'industrie concernée.

Fait au Havre, le 6 octobre 2021.

Pour le préfet et par délégation,  
la sous-préfète du Havre,

Vanina NICOLI

*Voies et délais de recours - Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa publication (ou sa notification). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

95 boulevard de Strasbourg  
CS20032 - 76083 LE HAVRE CEDEX  
Standard : 02 32 76 50 00  
Courriel : [prefecture@seine-maritime.gouv.fr](mailto:prefecture@seine-maritime.gouv.fr)



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-préfecture du Havre  
Bureau de l'action économique  
et de la cohésion sociale**

**Arrêté du 7 octobre 2021 modifiant l'annexe de l'arrêté du 6 octobre 2021 fixant la liste des candidats aux élections des membres de la chambre de commerce et d'industrie de la région Normandie et de la chambre de commerce et d'industrie territoriale Seine Estuaire**

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- Vu le décret du Président de la République du 1<sup>er</sup> avril 2019 nommant M. Pierre-André DURAND en qualité de préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 21-075 du 3 septembre 2021 portant délégation de signature à Mme Vanina NICOLI sous-préfète du Havre ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 6 octobre 2021 fixant la liste des candidats aux élections des membres de la chambre de commerce et d'industrie de la région Normandie et de la chambre de commerce et d'industrie territoriale Seine Estuaire ;

Considérant que l'intitulé du groupement figurant en annexe de l'arrêté préfectoral du 6 octobre 2021 susvisé est erroné et qu'il convient de le remplacer ;

*Sur proposition de la sous-préfète du Havre,*

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** – L'annexe de l'arrêté préfectoral du 6 octobre 2021 fixant la liste des candidats aux élections des membres de la chambre de commerce et d'industrie de la région Normandie et de la chambre de commerce et d'industrie territoriale Seine Estuaire est annulée et remplacée par le document annexé au présent arrêté.

**Article 2** – Mme la sous-préfète du Havre, M. le président de la chambre de commerce et d'industrie régionale et Mme la présidente de la chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché en préfecture, en sous-préfecture, à la chambre de commerce et d'industrie territoriale Seine Estuaire, à la chambre de commerce et d'industrie de la région Normandie et dans chaque greffe de juridiction de première instance compétente en matière commerciale dans la circonscription de la chambre de commerce et d'industrie concernée.

Fait au Havre, le 7 octobre 2021.

Pour le préfet et par délégation,  
la sous-préfète du Havre,

Vanina NICOLI

*Voies et délais de recours - Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa publication (ou sa notification). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

ANNEXE à l'arrêté fixant la liste des candidats aux élections des membres  
de la chambre de commerce et d'industrie de la région Normandie  
et de la chambre de commerce et d'industrie territoriale Seine Estuaire

Groupement MEDEF CPME SEINE ESTUAIRE

CATEGORIE COMMERCE

siège(s)	NOM	Prénom	N° d'inscription sur la liste électoral
CCIT SE et CCIR N	DAMOIS	Anne	7610000000053
CCIT SE et CCIR N	VIGUIE	Frédéric	7610000001719
CCIT SE et CCIR N	LASSARAT	Léa	7610000005154
CCIT SE et CCIR N	AUBIN	Mathieu	7610000003321
CCIT SE et CCIR N	TONON	Stéphane	7610000006267
CCIT SE et CCIR N	PARSY	Mélanie	7610000006290
CCIT SE	PRAT	Isabelle	7610000006018
CCIT SE	HAZARD	Yves	7610000006215
CCIT SE	GUERITTE	Véronique	7610000002597
CCIT SE	RACLOT	Gaëlle	7610000005032
CCIT SE	JULIEN	Didier	7610000001013
CCIT SE	LIBERGE	Olivier	7610000004080
CCIT SE	RUBICHON	Yanic	7610000006482
CCIT SE	POUX	Sophie	7610000004077
CCIT SE	BEGUET	Héloïse	7610000001554

**Groupement MEDEF CPME SEINE ESTUAIRE****CATEGORIE INDUSTRIE**

siège(s)	NOM	Prénom	N° d'inscription sur la liste électoral
CCIT SE et CCIR N	HAUTERS	Elise	7610000007191
CCIT SE et CCIR N	ROUSSELIN	Pascal	7610000009449
CCIT SE et CCIR N	SAYARET	François	7610000007916
CCIT SE et CCIR N	MALANDAIN	Corinne	7610000007660
CCIT SE et CCIR N	MOUGENEL	Nicolas	7610000009223
CCIT SE et CCIR N	RENOU	Laurence	7610000007206
CCIT SE et CCIR N	COLOMER	Christophe	7610000008083
CCIT SE et CCIR N	LEGOUPIL	Magali	7610000009283
CCIT SE	JONQUIERE	Louis	7610000006804
CCIT SE	AGUILLON	Olivier	7610000009015
CCIT SE	CLAVAUD	Olivier	7610000007299
CCIT SE	GUERIN	François	7610000006963
CCIT SE	FEHRENBACH	Nicolas	7610000007829
CCIT SE	SOURGET	Philippe	7610000008921
CCIT SE	DAGUENET	Benoit	7610000009446
CCIT SE	DELAMOTTE	Rémy	7610000007437
CCIT SE	KNAPP	Etienne	7610000008526
CCIT SE	PETIT	Jean-Philippe	7610000007763
CCIT SE	BELANGER	Timothée	7610000008265
CCIT SE	LETELLIER	César	7610000008334

**Groupement MEDEF CPME SEINE ESTUAIRE**

**CATEGORIE SERVICES**

siège(s)	NOM	Prénom	N° d'inscription sur la liste électorale
CCIT SE et CCIR N	LEFEBVRE	Yves	7610000018170
CCIT SE et CCIR N	ONO DIT BIOT	Elsa	7610000009951
CCIT SE et CCIR N	TOURRES	Aude	7610000018347
CCIT SE et CCIR N	BENARD	Marc	7610000018900
CCIT SE et CCIR N	PERCEPIED	Patrick	7610000010378
CCIT SE et CCIR N	SZKLAREK	Sophie	7610000012572
CCIT SE et CCIR N	SCHILD	Edouard	7610000012451
CCIT SE et CCIR N	AUTRIVE	Isabelle	7610000010765
CCIT SE et CCIR N	PAUZAT	Patrice	76100000016192
CCIT SE et CCIR N	GOASGUEN	Déborah	76100000015805
CCIT SE	ROUTEL	Nicolas	7610000014663
CCIT SE	DUBOSC	Alexis	7610000010618
CCIT SE	VATINEL	Brice	7610000013348
CCIT SE	HASPOT	Fabrice	7610000013817
CCIT SE	DODELANDE	Emmanuelle	7610000014215
CCIT SE	BROSSOLLET	Jean	7610000013579
CCIT SE	MOYNE	Jean-Luc	7610000018568
CCIT SE	BONIS	Hervé	7610000015845
CCIT SE	LEFRANCOIS	Damien	7610000018309
CCIT SE	PIMONT	Anne-Sophie	7610000011640
CCIT SE	DULAC	Hervé	7610000011343
CCIT SE	GRATIER	Lorène	7610000010030
CCIT SE	LOGEAT	Bertrand	7610000010277
CCIT SE	MORA	Emmanuel	7610000009812
CCIT SE	ROYER	David	7610000019136